

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Mayotte Labellisée Territoire d'Industrie : Un nouveau chapitre pour le développement économique**

Mamoudzou, le 04 décembre 2023

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte est ravie d'annoncer la labellisation de Mayotte en tant que Territoire d'Industrie. L'Assemblée Générale du 9 novembre 2023, marquant le temps II des territoires d'industrie, a révélé la carte des territoires labellisés, comprenant 183 territoires, dont Mayotte. Un financement substantiel de 2,5 milliards d'euros sera alloué pour soutenir la reconquête industrielle de la France.

Malgré les défis inhérents au secteur industriel, Mayotte a réussi à décrocher cette labellisation grâce à un effort collectif de tous les acteurs impliqués. Les acteurs économiques et institutionnels mahorais, sous la coordination de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte, ont répondu à l'appel à projet des territoires d'industrie lancé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires en juin 2023.

Aux côtés des 5 intercommunalités locales et avec le soutien du Conseil Départemental, des acteurs tels que Mayotte Intech, Technopole, Ekwali, Laiterie de Mayotte, l'EPFAM, EDM, Habitâme et PROCET ont déjà rejoint la communauté des territoires d'industrie.

Initié par le gouvernement en 2018, ce programme vise à accompagner les territoires dans leur projet industriel, s'appuyant sur la région et les intercommunalités. Mayotte pourra tirer profit de cette mobilisation de la communauté des territoires d'industrie pour assurer le développement d'une filière à fort potentiel de croissance et de création d'emplois pérennes.

La gouvernance locale, orchestrée par Monsieur Ali MOUSSA MOUSSA BEN, président de l'intercommunalité du Sud, Monsieur Boina MZE SALIM, Vice-président de l'intercommunalité du centre, et Monsieur Guillaume RUBIN, Président directeur de la société EKWALI AVM, coordonnera la mise en place du plan d'actions Territoire d'Industrie Mayotte 2023-2027.

Les quatre enjeux de ce programme de labellisation, tels que perçus par le gouvernement (développer les compétences, favoriser les écosystèmes d'innovation, la transition écologique et énergétique, et le foncier industriel adapté), englobent les problématiques soulevées dans notre territoire. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte reste engagée à favoriser un réel dynamisme du secteur industriel, continuant à collaborer avec les différents acteurs pour la mise en place effective de cet outil de développement économique prometteur.